

Inscriptions – Participation aux frais

- **400 € HT**, soit 478,40 € (TVA 19,6 % incluse)

Pour les PME éligibles Jessica : prise en charge totale par Jessica France (voir bulletin d'inscription)

- **75 € F HT**, soit 76,57 € (TVA 2,1 % incluse)
pour abonnement à la revue « Veille Technologique »
(50 % de réduction).

Le repas sera pris sur place.

Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après réception d'un courrier, adressé à ASPROM : 7, rue Lamennais - 75008 Paris, de préférence à l'aide de la fiche d'inscription jointe à ce dépliant. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée à ASPROM, accompagnées du paiement correspondant. Il est toutefois possible de se renseigner par téléphone sur le nombre de places disponibles.

Pour les PME éligibles Jessica, pour lesquelles la participation est gratuite, l'inscription sera validée à réception d'un chèque de 100 € qui sera rendu au participant à son arrivée le 18 mai 2004. En cas d'absence non remplacée à la journée technique, la caution sera encaissée, une facture établie.

Lieu : UIMM, 56, avenue de Wagram - 75017 Paris. Le stationnement étant difficile, il est conseillé de venir en métro (Station Ternes ou Étoile).

Facturation - convention : Le chèque est à libeller au nom d'ASPROM. Celle-ci peut conclure des conventions de formation avec les entreprises ou les organismes qui le souhaitent.

Annulation des sessions : L'ASPROM se réserve le droit d'annuler un séminaire lorsque le nombre des inscrits est insuffisant pour garantir le bon déroulement de ce séminaire. Les participants seront avertis au plus tard une semaine avant le début du stage.

Annulation d'inscription : Les annulations d'inscriptions doivent avoir lieu au plus tard une semaine avant le début du séminaire. Les annulations faites pendant la semaine qui précède le séminaire, seront facturées pour 50 % du montant prévu. Les inscriptions qui n'auraient pas été annulées seront facturées au plein tarif.

Animateurs : Pour des raisons indépendantes de notre volonté, des changements peuvent avoir lieu.

Aucune confirmation écrite ne sera envoyée. Les participants pourront se renseigner sur leur éventuelle inscription en téléphonant au : 01 44 13 66 88.

15h – 15h30 : eVisiophony : une offre de visioconférence pour les entreprises

par Franck LELONG : responsable du laboratoire SGV (Services de communications de groupe et Visiophonie), spécialisé dans le développement de plates-formes de services de visioconférence et Vincent TROCME : responsable du projet eVisiophony

15h30 – 16h : Pause Café

16h – 16h30 : VoIP : une révolution structurelle du marché de la téléphonie

par Jean-Pierre Dumolard, Président de Cirpack

Les technologies de voix sur IP ont atteint un niveau de maturité telle que certains opérateurs alternatifs proposent aux particuliers des packages de services incluant des forfaits de communications illimitées. Cette présentation expliquera comment ce type d'offre peut fonctionner économiquement, mais surtout quelles sont les implications sur les offres destinées au marché entreprise. En regardant les déploiements de commutateurs publics réalisés par Cirpack, cette présentation montrera pourquoi la VoIP peut prétendre aujourd'hui à toucher un marché de masse.

16h30 – 17h30 : Table ronde avec des opérateurs proposant des solutions autour de DSL

A propos de Veille Technologique

Dans la continuité de ses actions, ASPROM publie Veille Technologique. Cette revue s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux nouvelles technologies. Chaque numéro de cette revue permet d'aborder l'activité des trois derniers mois en matière d'audiovisuel, de télécommunications, d'informatique et d'électronique. Elle donne sous forme de graphiques, des tendances de marché, fournies par les grandes sociétés d'études de marché. Elle propose des articles à la pointe de la technique, rédigés par des spécialistes de premier plan. Elle fournit des comptes rendus des précédents colloques, organisés par ASPROM. Enfin, elle consacre plusieurs rubriques aux jeunes entreprises innovantes.

ASPROM*



**

Télévision, visioconférence et téléphonie sur DSL

Technologies, applications
et enjeux

mardi 18 mai 2004

UIMM

56, avenue de Wagram — 75017 Paris

avec le soutien de



Coordonnées :

* ASPROM, association loi 1901, s'est fixé comme objectif l'organisation de journées d'information et de formation sur l'électronique, l'informatique, les télécommunications et les microtechnologies associées - 7, rue Lamennais - 75008 Paris - Tél. : 01 44 13 66 88 - Fax : 01 42 89 82 50.

** JESSICA France (association loi 1901) gère un programme d'aide aux PME pour l'introduction d'électronique dans leurs produits. Ce programme est soutenu financièrement par le ministère de l'Industrie et le CEA - Direction inter régionale Paris Nord Est - Bât. 151 - CEA Saclay - 91191 Gif-sur-Yvette Cedex - Tél. : 01 69 08 60 54 - Fax : 01 69 08 71 01 - e-mail : jessica.pne@cea.fr

Télévision, visioconférence et téléphonie sur DSL

Techniques, enjeux et applications

Mardi 18 mai 2004

La téléphonie, la visioconférence et la télévision sur DSL, longtemps annoncées, mais souvent retardées, semblent en train d'effectuer une percée sérieuse. Des technologies soutenues par les équipementiers et les intégrateurs qui risquent de contraindre les opérateurs historiques à revoir leurs modèles économiques.

Pour mieux vous faire connaître les technologies, enjeux et applications liées à DSL, ASPROM vous propose de participer à une journée animée par des experts de grands équipementiers et opérateurs, mais aussi de jeunes entreprises innovantes.

AU SOMMAIRE DE LA JOURNÉE

8h30 – 9h : DSL canal multiservices : Téléphonie et Télévision

Enjeux et perspectives

par Roland Montagne, Directeur d'études, Responsable du pôle Haut Débit, IDATE

Marchés Haut Débit : perspectives :

- la situation européenne : un DSL dominant
- le marché français DSL
- 2003 : l'essor du dégroupage en France

VOIP & Téléphonie sur DSL :

- marché entreprises
- marché résidentiel
- enjeux réglementaires

Télévision sur DSL :

- panorama
- économie des offres de TV sur DSL

9h – 9h30 : Le renouveau du fixe pour les services multimédia

par Olivier HERSENT, Président et CTO de NetCentrex

- le déploiement de la téléphonie sur DSL
- l'arrivée de la vidéo
- la convergence avec les mobiles.

9h30 – 10h : Business Models pour les services de voix et « triple play », NetCentrex

par Bertrand CHAUVET, Directeur du Business Développement EMEA

Au sommaire de l'intervention :

- les packages de services voix et « Triple Play »
- stratégies gagnantes sur DSL
- étude de cas – retour sur investissement.

10h – 10h30 : Pause Café

10h30 – 11h : Les architectures de nouvelle génération qui permettent la distribution d'offres triple play sur ADSL à destination du marché du résidentiel.

par Jean-Christophe Dessange, Cisco

- triple play : dynamiques de marché
- les enjeux du triple play dans réseaux haut débits
- l'approche nouvelle des opérateurs pour les réseaux triple play
- technologies rendant possible la distribution d'offre triple play sur ADSL
- exemple de déploiements

11h – 11h30 : Plate-forme ADSL Multi-Service : l'image, pionnier d'une révolution

par Eric Gourmelen, Directeur Applications Multimedia

Aujourd'hui, l'essor du haut débit en France permet d'accéder à des offres de services « triple-play » qui restent néanmoins classiques. Nous ne sommes pourtant qu'au début d'une révolution des usages dont l'image va être le fer de lance. Pour gérer ces nouveaux services, il faut déployer une nouvelle infrastructure sur les réseaux des opérateurs. Le cœur de cette infrastructure est représenté par une plate-forme de service, telle que celle développée par Thalès, SmartVision. Au travers de l'exemple du projet Malignetv dont Thalès était le maître d'œuvre, on se rend mieux compte de la puissance applicative de ces nouvelles architectures.

11h30 – 12h : Du Broadcast au Broadband : (r)évolution des offres et des usages

par Joël Reboul, Président du Directoire de e'process SA

Le terme souvent utilisé pour résumer la tendance du marché est « convergence », le « triple play » confirmant cette expression. Cette convergence va bien au delà de la convergence des media, services ou contenus. Elle devient une convergence de marchés, de technologies et d'usages. Les offres doivent se bâtir autour de ces nouvelles contraintes d'ouverture, d'interopérabilité et d'évolutivité. Une analyse de l'évolution des offres et solutions sera présentée.

12h00 – 12h30 : La voix sur IP et la sécurité

par Michel L'Hostis, PDG de NeoTIP

- les contraintes de la voix sur IP
- la sécurité et voix sur IP
- le raccordement de réseaux LAN/WAN sans compromettre la sécurité du LAN ou du VPN
- le masquage de réseaux et interconnexion d'opérateurs de voix sur IP
- la qualité de service et SLA de la voix sur IP

14h – 14h30 : Les modèles économiques de la vidéo sur DSL en France

par Ameneh.Zahir-Emami, Alcatel

14h30 – 15h : DSLAMs de nouvelle génération pour la TV sur xDSL

par Bertrand Moussel, CEO / Directeur Général et Christian Crickx, Président et Directeur Technique, chez Avilinks

L'objet de la présentation est de recenser la liste des fonctionnalités que doivent fournir les DSLAMs de nouvelle génération, pour permettre des déploiements de solutions de TV sur xDSL, en termes techniques, mais également en termes économiques. Ensuite, nous étudierons les offres disponibles sur le marché, les croisant avec les nouveaux besoins exprimés. Enfin, un coup de projecteur sur les applications de gestion de bouquets de chaîne et la fonctionnalité importante de magnétoscope dans le réseau.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à ASPROM – 7, rue Lamennais – 75008 PARIS
Tél. : 01.44.13.66.88 – Fax : 01.42.89.82.50

Télévision, visioconférence et téléphonie sur DSL

Techniques, enjeux et applications

Le mardi 18 mai 2004

NOM : _____

PRÉNOM : _____

Fonction : _____

Nom de la société et adresse : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Société éligible Jessica : ☐ oui ☐ non

Critères d'éligibilité : Jessica est un programme qui concerne les PME de droit français. La structure peut être de type SA, SARL, EURL, SAS, SCOOP. L'effectif doit être inférieur à 2 000 salariés. Le capital ne doit pas être détenu à plus de 50 % par un groupe de plus de 2 000 personnes.

Je m'inscris au colloque ☐

Je m'abonne à la revue « Veille Technologique » ☐

Ci-joint un chèque au nom d'ASPROM

de _____ €

Signature obligatoire : _____

• UNE FACTURE DE RÉGULARISATION VOUS SERA ENVOYÉE •